

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 30 AVRIL 2018 À 20H30

Christian TARANTOLA, Maire, ouvre la séance à 20h35.

Présents : Sefa ARSLAN, André BONNET, Amar BOULASSEL, Maryse CAEL, Jean-Claude CLEMENT, Catherine MEUNIER, Christian TARANTOLA, Dany TISSERANT, Alain WOIRGNY, Jean-Luc XEMAIRE.

Absents excusés : - Léa ANTOINE : Procuration à Christian TARANTOLA
- Maryse BORNET : Procuration à André BONNET

Secrétaire de séance : Catherine MEUNIER

1) Contrats de travail au Service Technique :

Les contrats de deux salariés du Service Technique arrivant à échéance, il est envisagé de reconduire leur contrat sous forme de CEC (Contrat Emploi Compétences), auquel ils sont éligibles, à condition de remplir certaines obligations :

- Suivre une (ou des) formation(s),
- Bénéficier d'un tutorat.

Exemples de formations qu'ils pourraient suivre :

- Encadrant de petite équipe,
- Permis de tronçonner.

Le tutorat pourra être assuré par MM. CHARTON et PIERRE.

L'Etat apporte une aide financière à hauteur de 40% du taux brut du SMIC par heures travaillées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'embaucher, aux mêmes conditions horaires que les anciens contrats CAE :

- Monsieur Denis DEMANGE : 20 heures par semaine
- Monsieur René BOLLE : 26 heures par semaine

en Contrat Emploi Compétences à compter du 1^{er} mai 2018, pour une durée de 12 mois.

Vote : Pour à l'unanimité.

2) Divers :

Comme l'an dernier, l'éclairage public sera coupé du 1^{er} juin au 15 septembre.

Fin du conseil à 20h50.